LES PERIMETRES REPORTES AU PLU-H

- Secteur Sauvegardé
- Zone Aménagement Concerté
- Programme Aménagement Ensemble
- Projet Urbain Partenarial
- Périmètre de Prise en considération d'un projet d'aménagement
- Droit Préemption Urbain Renforcé
- Périmètre de Taxe d'Aménagement Majorée
- Espace Naturel Sensible Zone de préemption
- Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains
- Secteur d'Information sur les Sols
- Réseau de chaleur

- Commune
- Arrondissement

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON
COMMUNE

MISE A JOUR N°9
2024

SAINT-PRIEST
SUD

ANNEXE

C.4.3.2 - Périmètres reportés au PLU-H

Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_MDL_MJ9_PERIM_PORTPOS_P_OFFICIEL_SAINT_PRIEST_SUD 284-145127

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise